



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

PAP

Question écrite n° 38874

Texte de la question

M Jean-Paul Delevoye, ayant noté avec satisfaction les récentes mesures prises en faveur de l'agriculture et, notamment, la création d'un Fonds d'allègement de la dette agricole doté de 2 milliards de francs permettant, en particulier, l'allègement des charges financières des agriculteurs quant à leurs prêts à taux d'intérêt élevé contractés entre 1982 et 1986, appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur la situation sensiblement identique de nombreux accédants à la propriété, concernés, eux aussi, par des prêts à taux d'intérêt élevé contractés au cours des précédentes années. Dans cette perspective, il lui demande s'il ne lui paraît pas opportun d'envisager, à l'égard des accédants à la propriété en difficulté, des mesures tendant à la renégociation de leurs prêts PAP afin d'en abaisser le taux, comme ceci semble être maintenant le cas pour les agriculteurs. Il n'est pas douteux, en effet, que des dizaines de milliers de familles sont placées actuellement dans des conditions matérielles et morales particulièrement préoccupantes, en raison de l'inadéquation entre le taux de leurs prêts accession à la propriété (PAP) et le niveau de l'inflation et de la hausse des revenus. Une mesure de justice financière et sociale à leur égard serait, de ce fait, comme pour les agriculteurs, particulièrement appréciable.

Données clés

Auteur : [M. Delevoye Jean-Paul](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38874

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1395